



## Près d'un tiers des emplois culturels dans la zone de Lille

Le poids de la culture dans l'emploi total est plus élevé au sein des métropoles lilloise et amiénoise, mais également au sud de la région sur Creil ou Compiègne. Avec près de 10 000 actifs travaillant dans le secteur, la zone d'emploi de Lille concentre à elle seule près d'un tiers des emplois culturels de la région. En sus de son poids économique, cette zone bénéficie de la présence d'industries créatives (publicité, architecture, design), des activités culturelles propres aux territoires urbanisés. À l'inverse, la culture pèse moins au nord de l'Aisne ou dans les territoires limitrophes à la zone de Lille.

## Des emplois culturels plus stables dans la région

Dans les Hauts-de-France, les activités culturelles offrent davantage de contrats à durée indéterminée (CDI) qu'en France de province (57,5 %, soit 5,8 points de plus) (figure 2). La structure de l'emploi régional y contribue fortement. En effet, les secteurs offrant le plus souvent de CDI, comme la publicité ou l'édition écrite (7 postes sur 10), sont surreprésentés dans la région. Il existe toutefois d'importantes disparités selon le type d'activité. Dans le spectacle vivant, seul un emploi sur trois est un CDI et un sur cinq dans l'audiovisuel-multimédia.

Dans le secteur de la culture, le recours au temps partiel est par ailleurs plus fréquent. Il concerne 26 % des emplois, soit 8,4 points de plus que la moyenne de l'ensemble des emplois de la région.

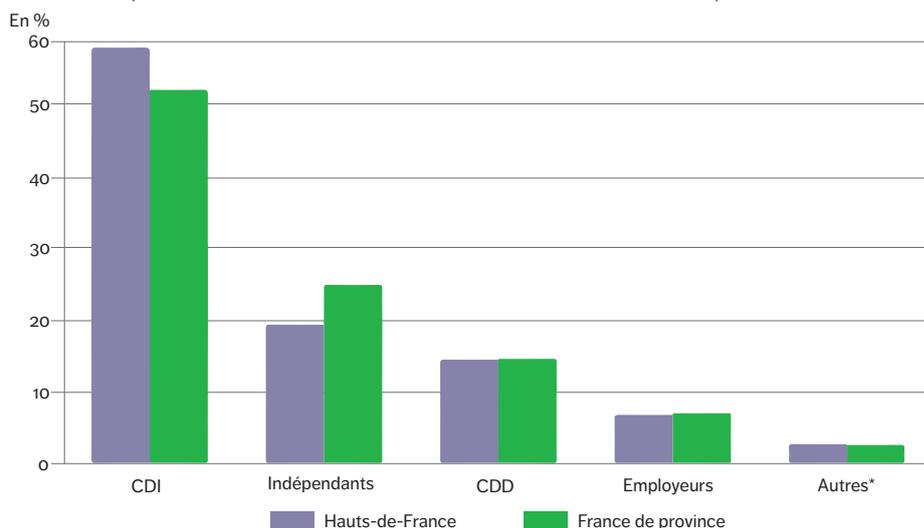
## Un haut niveau de formation

Les activités exercées dans le secteur de la culture nécessitent des niveaux de formation initiale élevés. Plus d'une personne sur cinq est diplômée d'un bac + 5, soit deux fois plus que la moyenne régionale. Dans l'architecture, près de 7 actifs sur 10 sont au moins titulaire d'un bac + 3.

Les salariés de la culture perçoivent en moyenne 13,50 € net de l'heure, soit 0,70 € de plus comparé à l'ensemble des salariés de la région (respectivement 13,90 €, soit + 0,90 € comparé à l'ensemble des salariés au niveau national).

## 2 Davantage d'emplois culturels en CDI dans les Hauts-de-France

Conditions d'emploi dans le secteur culturel dans les Hauts-de-France et en France de province



\* « Autres » se compose des contrats d'apprentissage, des contrats aidés, des stagiaires et des aidants.  
Source : Insee, recensement de la population 2017, exploitation complémentaire.

Avec 15,20 € de l'heure, l'architecture est l'activité la plus rémunératrice en lien avec le haut niveau de diplômes requis. À l'opposé, les salaires perçus dans la publicité sont les plus bas du secteur (11,70 € net de l'heure). Dans cette activité, la présence de métiers moins qualifiés (magasinier, livreur coursier ou encore télévendeur) tire les salaires vers le bas.

Dans la région, la culture emploie plus d'hommes que de femmes : 53,6 % contre 50,8 % en France de province. En outre, les personnes qui y travaillent sont plus jeunes : une sur cinq a entre 15 et 29 ans, soit 2 points de plus qu'en France de province. ■

## Sources

### RP 2017 (exploitations complémentaires)

Le recensement de la population offre une approche de l'emploi total dans le secteur culturel. Il permet en outre de caractériser les actifs occupés du secteur.

### DADS 2017

Les déclarations annuelles de données sociales permettent de produire des statistiques sur l'emploi et une analyse fine des salaires du secteur.

## Méthodologie

Le champ de l'économie culturelle est délimité, selon une définition européenne, à partir de deux listes, l'une d'activités, l'autre de professions. La première liste est extraite de la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2), la seconde de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles. Ce champ d'analyse est reconnu à l'échelle européenne, permettant des comparaisons entre pays.

Pour la présente étude, une approche par secteur d'activité a été privilégiée.

Les emplois culturels sont les emplois des établissements ayant une activité principale définie comme culturelle. En tout, 34 activités culturelles sont identifiées qui se répartissent en 8 familles : la publicité, l'édition écrite, le spectacle vivant, l'enseignement culturel, l'audiovisuel et multimédia, le patrimoine, les arts visuels et l'architecture.

Insee Hauts-de-France  
130 avenue du Président J.F. Kennedy  
CS 70769 59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :  
Jean-Christophe Fanouillet

Rédacteur en chef:  
Hugues Lermehin

ISSN 2494-3606  
© Insee 2021

Crédits photos :  
© Laurent Ghesquière

## Pour en savoir plus

- « [La culture en Hauts-de-France : une activité métropolitaine relayée par une armature de villes de taille moyenne](#) », *Insee Analyses* n° 62, novembre 2017
- « [La culture, une activité capitale](#) », *Insee première* n° 1644, avril 2017
- « [Portrait statistique de la culture en Bretagne](#) », *Insee Dossier* n° 2, février 2017

